



**Monsieur le Directeur départemental
Monsieur le Président du CTL
1 Place du Gal Billotte
94000 CRETEIL**

Créteil le 11 avril 2017

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

La note du 17 février 2017 signée du chef des ressources humaines de la Direction générale et citée dans le document du CTL n° 4 du 21 avril 2017, prévoit que :

« Les directions locales qui le souhaitent sont autorisées à engager en 2017 une réflexion sur des aménagements ponctuels à la cartographie des résidences d'affectation nationale (RAN). »;

Votre projet proposé au CTL du Val-de-Marne est inacceptable et non conforme aux dispositions de cette note.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour **le vendredi 21 avril 2017**.

Ce préavis concerne l'ensemble des agents de la DDFIP du Val-de-Marne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

La secrétaire de la CGT
Le secrétaire de Solidaires
La secrétaire de FO

Odile GAUDOT
David FERREIRA
Lysiane LOUIS

Copies adressées au Directeur Général et aux secrétaires nationaux des OS représentatives